



Barreau de Laval

Juillet 2019

En bref

- Le mot du bâtonnier
- Le mot du président de l'Association du Jeune Barreau de Laval
- À votre agenda
- Saviez-vous que...

— Le mot du bâtonnier



Chères consœurs,
Chers confrères,

Votre conseil d'administration et ses différents comités vous préparent une très belle année 2019-2020.

D'ailleurs, j'aimerais remercier les membres du Conseil pour leur dévouement :

- Me Carole Tremblay, Première conseillère;
- Me Mélissa De Petrillo, Secrétaire;
- Me Guy McDonald, Trésorier;
- Me Marie Hélène Juneau-Voyer, Conseillère;
- Me Marc Charland, Conseiller;
- Me Chadi Kassab, en sa qualité Président du Jeune Barreau de Laval;
- Me Normand Haché, Bâtonnier sortant.

Tel que promis dans le cadre de ma campagne électorale, je vous propose une année axée sur les objectifs suivants:

1- Formation: 30 heures, de qualité et totalement gratuites, pour les membres du Barreau de Laval;

À cet effet, le comité formation se rencontrera ce mois-ci pour travailler sur le calendrier des formations de l'année.

2- Mentorat: la mise en place d'un programme de mentorat visant à fournir du soutien aux juristes qui en sentiront le besoin;

Suivant la première rencontre du conseil, le 6 juin dernier, j'ai le plaisir de vous annoncer que Me Marc Charland prendra la responsabilité du comité mentorat. Nous sommes actuellement en discussion avec d'autres barreaux de section afin de vous proposer un programme innovateur afin d'outiller les mentorés. Les mentors intéressés à s'impliquer peuvent communiquer avec Me Charland à l'adresse suivante : mcharland@charlandavocat.com

3- Disponibilité : un minimum d'une journée par semaine dédié à notre Barreau;

Mon épouse et mon bureau pourront vous confirmer que je dépasse déjà ce minimum.

4- Implication : une porte grande ouverte pour accueillir les nouveaux visages.

La force du Barreau de Laval provient notamment de l'implication de ses bénévoles, le choix de s'impliquer est pour le bien commun, je remercie chacun de vous qui levez la main à cet effet.

Concrètement, j'invite les juristes désireux de s'impliquer sur un comité ou dans le cadre d'une activité à m'écrire au m.alepin@alepin.com.

Voici la liste des comités :

- Comité mentorat (nouveau);
- Comité communication (nouveau);

- Comité de liaison avec la Cour supérieure;
- Comité de liaison avec la Cour du Québec (Chambre criminelle);
- Comité de liaison avec la Cour du Québec (Chambre civile);
- Comité de liaison avec la Cour du Québec (Chambre de la jeunesse);
- Table de concertation des petites créances;
- Comité sur la formation permanente;
- Comité sur les modes alternatifs de règlement des litiges;
- Comité des femmes dans la profession;
- Comité médaille et reconnaissance du Barreau de Laval;
- Comité organisateur de la rentrée des tribunaux;
- Comité organisateur du tournoi de golf/activité de vélo du Barreau de Laval;
- Comité organisateur du cocktail de Noël.

Tel qu'annoncé à l'assemblée générale annuelle du Barreau de Laval le 2 mai dernier, le thème de mon bâtonnat est la Relève au sein de la profession.

C'est à la relève que revient le sort d'adapter le rôle de l'avocat au contexte actuel, qui impose un changement majeur de culture dans notre pratique. Ces séniors, qui à l'aube de la retraite, pourraient se sentir moins concernés, doivent supporter la relève dans ce grand défi. La relève c'est aussi faire en sorte que nos avocats séniors aient des options afin de passer le flambeau, tant en termes de connaissance que d'entreprise. Je me porte volontaire pour creuser ses questions avec vous cette année.

J'aurai l'occasion de vous en parler plus amplement à la rentrée des tribunaux le 9 septembre prochain.

D'ici là bon été.

Votre bâtonnier,

Me Maxime Alepin
Bâtonnier du Barreau de Laval

- Mot du président de l'Association du Jeune Barreau de
Laval



Chers membres,

Il y a quelques années, lorsque j'ai cessé de pratiquer en litige et que j'ai déménagé dans le district de Laval, j'ai pu constater à quel point il pouvait être difficile de se sentir proche de la communauté juridique lorsqu'on pratique, comme je le faisais, dans un domaine dit « non-traditionnel » du droit. C'était ce désir de me rapprocher de mes confrères juristes, qui m'a poussé à m'impliquer au sein de

l'Association du Jeune Barreau de Laval.

Cette année, c'est avec honneur que j'accepte la présidence de l'Association. C'est également avec beaucoup de plaisir que j'ai été témoin de l'engouement des jeunes juristes de notre district lorsque nous avons lancé l'appel de candidatures pour les postes d'administrateurs au sein de notre Association. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont démontré leur intérêt à s'impliquer.

Le conseil d'administration du Jeune Barreau de Laval nouvellement élu pour l'année 2019-2020 se compose des membres suivants :

Me Vincent Lemay, vice-président

Me Cassandre Cholette, secrétaire

Me Johannie Mongeau, trésorière

Me Michael Levesque, administrateur

Me Gabrielle Robert, administratrice

Me Marie-Christine Sicard, administratrice

Me Laurie-Anne Corbeil, administratrice

Me Audrey Joly, présidente-sortante

Dans le cadre de ma présidence, je veux continuer à travailler à rassembler au sein de notre communauté juridique, les juristes œuvrant dans tous les domaines du droit. Pour ce faire, notre conseil d'administration mettra en place diverses pratiques et activités visant à mieux communiquer et à rejoindre nos membres, par exemple par une utilisation plus accrue de nos moyens de communications existants (site internet, page Facebook) ou par l'organisation d'activités plus inclusives. Je suis convaincu que les jeunes juristes de Laval qui ne fréquentent pas les palais de justice ou encore ceux qui pratiquent en solo ou qui n'ont pas la chance d'avoir d'autres juristes au sein de leur équipe de travail, gagneront à mieux connaître leur Association. L'Association y gagnera tout autant.

Me Chadi Kassab,

Président de l'Association du Jeune Barreau de Laval

— À votre agenda...

- Le lundi 9 septembre 2019
28e rentrée des tribunaux du Barreau de Laval - Inscrivez-vous [ICI](#)
-

— Saviez-vous que...

- Le Barreau de Laval a maintenant un service de référence.
Le service de référence permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats. **Le coût est de 100\$ par année taxes incluses.** Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#)



Barreau de Laval

N'oubliez pas de [visiter notre site Web](#) pour être au courant de toutes les actualités du Barreau de Laval

[Me désabonner de cette infolettre](#)